

NOTICE**1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT****Titulaire d'enregistrement**

CEVA SANTE ANIMALE
Avenue de la Métrologie 6
1130 Bruxelles

Fabricant

CEVA SANTE ANIMALE
Z.I. Très-le-Bois
F-22603 LOUDEAC Cedex
France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

SPECTAM® Scour Halt, 50 mg, solution buvable.

3. LISTE (DE LA) (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Spectinomycine 2 HCl pentahydrate (= 50 mg de spectinomycine) – hydroxypropylméthylcellulose – acide benzoïque (E 210) – tartrazine (colorant E 102) – eau purifiée q.s.p. 1 ml

4. INDICATION(S)

Pour le traitement des gastro-entérites causées par E.Coli.

5. CONTRE-INDICATION(S)

Hypersensibilité connue au principe actif.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

La spectinomycine peut très rarement entraîner des troubles du tractus gastro-intestinal.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Porcelets.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

- Introduire le tuyau plastique de la pompe doseuse dans la gueule du porcelet à traiter.
- Appuyer sur le piston de la pompe autant de fois que nécessaire afin d'administrer la dose désirée (voir plus loin)
- Chaque pression sur le piston de la pompe correspond à l'évacuation de 1 ml de solution buvable dosée à 50 mg de spectinomycine par ml.

Posologie de base: 20 mg/kg/12 heures pendant 3 jours.

Animaux :

< 2,5 kg : 1 pression sur le piston de la pompe, 2 fois par jour

> 2,5 kg et < 5 kg : 2 pressions sur le piston de la pompe, 2 fois par jour

De 5 kg à 7,5 kg : 3 pressions sur le piston de la pompe, 2 fois par jour

Chaque pression sur le piston de la pompe correspond à l'évacuation de 1 ml de solution buvable dosée à 50 mg de spectinomycine par ml.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

S'assurer que la pompe et le tuyau plastique supplémentaire sont pleins avant le traitement. En cas de non-utilisation, la pompe doseuse et le tuyau plastique supplémentaire doivent être enlevés du flacon et rincés avant le traitement.

10. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abbats: 12 jours.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de portée et de la vue des enfants.

Conservation

Dans l'emballage de vente: 4 ans.

Après première ouverture : à utiliser immédiatement.

SPECTAM® Scour Halt peut être utilisé jusqu'à la date limite inscrite sur l'emballage après les lettres EXP (mois/année), la date de péremption étant le premier jour du mois indiqué.

Conserver en dessous de 25°C et dans l'emballage d'origine.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

L'utilisation du produit doit être basée sur des tests de sensibilité de la bactérie isolée de l'animal. Si ceci n'est pas possible, la thérapie doit être basée sur l'information épidémiologique locale (régionale, au niveau de l'élevage concerné) traitant de la sensibilité de la bactérie cible.

Surdosage

Aucun symptôme de surdosage n'a été décrit à ce jour.

Il n'y a pas d'antidote connu en cas de surdosage.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Les mesures de précaution adéquates doivent être prises pour que le produit ne se retrouve pas dans l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Janvier 2010

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Usage vétérinaire

Sur prescription vétérinaire

BE-V105217